

Le 17 août 2021, un incendie a détruit 169 ha de forêts et de landes au sein des Dentelles de Montmirail sur les communes de Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Beaumes-de-Venise, Le Barroux et La Roque-Alric.

Le paysage reconnu des Dentelles, mêlé de vignes, de forêt et de murailles calcaires acérées, a soudain revêtu des airs de désolation. Les écosystèmes forestiers et ouverts traversés par le feu ont subi une perte radicale de biodiversité.

Après l'urgence de voir disparaître les traces d'une telle catastrophe, l'idée a émergé chez un certain nombre d'acteurs institutionnels et privés de s'organiser pour que ce massif forestier jusqu'à présent majoritairement non géré le soit afin d'intégrer tous les enjeux d'intérêt collectif et particulier : la défense des forêts contre l'incendie, la préservation et l'amélioration de la biodiversité, le changement climatique, la séquestration de carbone, la production de bois d'œuvre, de bois énergie et de bois d'industrie, l'accueil, le paysage et les autres usages (chasse, pastoralisme, cueillette des champignons, activités de loisir, ...).

Pour que cette idée puisse se concrétiser, les acteurs du territoire ont décidé de travailler ensemble à la définition d'actions concrètes à mettre en œuvre afin de réaliser une gestion durable de leur massif forestier, individuellement et collectivement. Etablir une feuille de route de ces actions nécessite une concertation territoriale raisonnée qui permet d'identifier et géolocaliser les enjeux liés au massif forestier, d'acquérir les connaissances qui manquent à l'établissement de ce diagnostic, de déterminer les sources de conflit potentiel dans un contexte changeant et d'y apporter des solutions.

L'association syndicale libre des Dentelles (ASL des Dentelles) a été créée pour représenter l'ensemble des propriétaires forestiers touchés par l'incendie dans le but premier d'évacuer les bois brûlés. Elle représente en matière forestière un outil de gouvernance locale qui permet de regrouper les personnes publiques et privées autour d'une vision commune du territoire forestier.

Grâce au soutien financier de l'État (ministère de l'alimentation et de l'agriculture et ministère de la transition écologique), un ensemble d'acteurs vont travailler pendant un an et de concert sur les communes de :

- | **Le Barroux**
- | **Beaumes-de-Venise**
- | **Gigondas**
- | **Lafare**
- | **La Roque-Alric**
- | **Malaucène**
- | **Saint-Hippolyte-le-Graveyron**

- | Suzette
- | Vacqueyras

pour développer cette association et construire cette vision commune grâce des méthodes de concertation territoriales innovantes qui consistent en un processus participatif et itératif afin de garantir que les participants aient le temps, les informations et le cadre nécessaire pour travailler ensemble. Cette vision commune sera relayée par un document de gestion forestière durable opérationnel porté par l'ASL Des dentelles : un plan simple de gestion concerté doté du label de groupement d'intérêt économique et environnemental forestier (GIEEF).

Les partenaires du projet sont :

- L'association syndicale libre des Dentelles (ASL des Dentelles)
- Le centre national de la propriété forestière délégation PACA (CNPFC PACA)
- Le parc naturel régional du Mont Ventoux
- La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe)
- La ligue de protection des oiseaux (LPO)
- La fédération nationale du bois, délégation Provence Alpes (FNB Provence Alpes)
- L'office national des forêts Unité Ventoux
- L'office national des forêts Pôle DFCI Bouches-du-Rhône /Vaucluse
- Les communes forestières de Vaucluse (COFOR Vaucluse)
- Le centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM)
- L'institut de management public et gouvernance territoriale (IMPGT)

Evidemment, tous les acteurs du territoire, communes, associations sont associées au projet. Avec la participation de tous, tout est possible.

